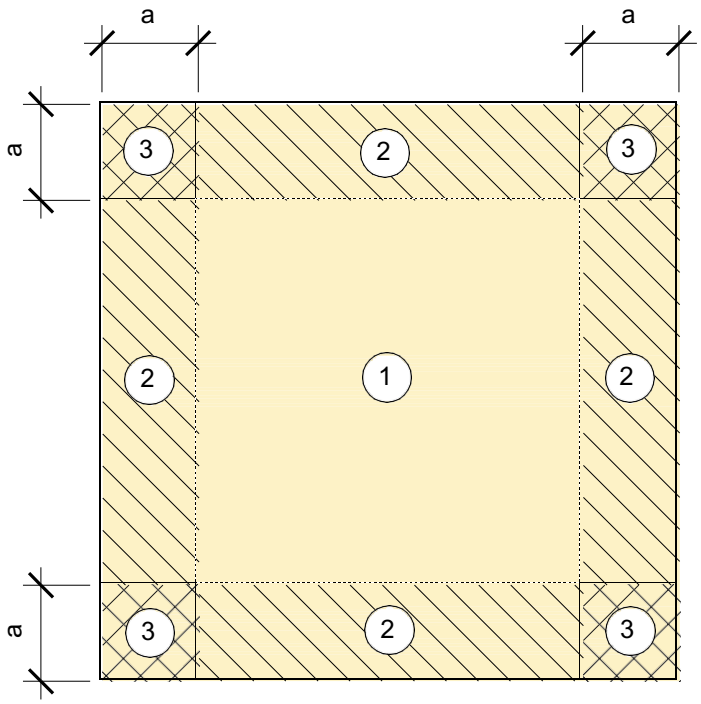
1 SURFACE

2 PÉRIMÈTRE

3 COINS (a)




NOTES :

LA ZONE CENTRALE DU TOIT EST DÉNOMMÉE « SURFACE COURANTE »

LA LARGEUR DU PÉRIMÈTRE CORRESPOND À LA PLUS PETITE DES DEUX DIMENSIONS SUIVANTES : 10 % DU CÔTÉ LE PLUS COURT DU PLAN OU 40 % DE LA HAUTEUR DU TOIT, MAIS ELLE NE DOIT JAMAIS ÊTRE INFÉRIEURE À 4 % DU CÔTÉ LE PLUS COURT DU PLAN NI INFÉRIEURE À 36 POUCES (914mm) (1 m).[CC1.1]

LES COINS (a) SONT LES INTERSECTIONS DU PÉRIMÈTRE.

SELON LA NORME ASCE-7, LES COINS PEUVENT ÊTRE TRAITÉS COMME FAISANT PARTIE DU PÉRIMÈTRE SI UN PARAPET CONTINU D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 39,37 POUCES (914 mm) SUR TOUS LES CÔTÉS DU TOIT.

SI UNE PARTIE OU UN PANNEAU ISOLANT SE TROUVE À L'INTÉRIEUR D'UN PÉRIMÈTRE OU D'UN COIN, LA FIXATION DE L'ENSEMBLE DU PANNEAU DOIT ÊTRE RENFORCÉE.

| | |
|---|---|
| Titre : ZONES DE TOIT, HAUTEUR DE TOIT INFÉRIEURE OU ÉGALE À 60 PIEDS | Numéro de détail : T-RZ-1 |

| | | |
|---|---|---|
| Date de pub. : 01/08/2025 | Durée maximale de garantie : s. o. | Pas à l'échelle |

IKO COMMERCIALE® Spécifiez en toute Confiance.

INNOVI™ TPO